CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E175694 **VALABLE JUSQU'AU** 15/12/2024

ÉDITÉ LE **25/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2018
Forme juridique : SARLU
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : **839 477 882 00022**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 173008244 T 001
Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 173008244 T 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : **CHEVALLIER ISOLATION**

2 CHE DE LA SAINT MARTIN
73190 SAINT BALDOPH

Téléphone : 06 01 20 60 10 **Fax :**
Portable : 06 01 20 60 10

Site Internet : /www.chevallier-isolation.fr/
E-mail : chevallierisolation@hotmail.com

Responsabilité légale :
CHEVALLIER CHRISTIAN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.